

# DOSSIER DE PRESSE



UNION des entreprises  
pour la PROTECTION  
des JARDINS et  
des ESPACES PUBLICS



# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION

L'UPJ en quelques mots .....	3
Missions et actions .....	4
L'organisation .....	5

## LES INITIATIVES UPJ

La Clinique des Plantes .....	6
Marque, référentiels et mention .....	7
Publications .....	8
Charte de l'UPJ .....	10

## LE JARDIN en quelques chiffres

# PRÉSENTATION

## L'UPJ en quelques mots

L'UPJ (Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Publics) est la seule association professionnelle de l'univers du jardin et des espaces publics. Née en 1944 sous le nom de C.S.H. (Chambre Syndicale des fabricants de Spécialités pour l'Horticulture et l'entretien des jardins), elle devient UPJ en 1997. Elle a pour volonté de proposer des produits et des matières premières de qualité aux jardiniers amateurs et aux professionnels des espaces publics.

L'UPJ regroupe les fabricants de produits de protection des plantes (dont le biocontrôle), d'engrais, de supports de culture (terreux), d'amendements, de biostimulants et de produits d'hygiène publique.



## 25 sociétés adhérentes

Arysta LifeScience • BHS • Bayer Environmental Science • Compo France  
 Compo Expert • Créa • DCM France • Dow AgroSciences • Etablissements Truffaut  
 Groupe Frayssinet • Hygiène et Nature • ICL Specialty Fertilizers France • IMCD  
 Jade • Liphatech • Lodi Group • Lonza France • Massó Garden • Monsanto • Neodis  
 Nufarm • Scotts France • SOJAM • Syngenta • Tradi Agri

## Missions et actions

Former et informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques : une des priorités de l'UPJ.

### Missions

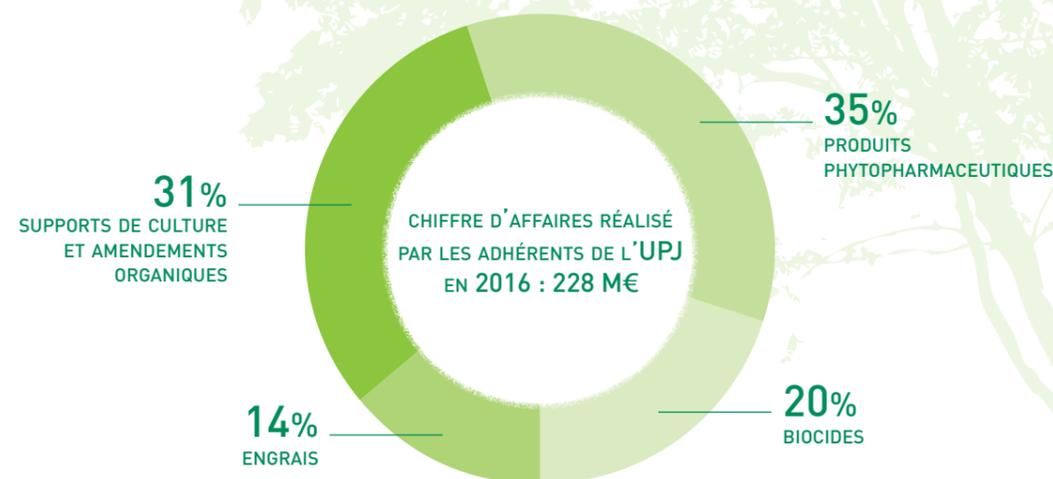
- \* Représenter la profession auprès des **pouvoirs publics**
- \* Informer les distributeurs, utilisateurs et collectivités
- \* Anticiper les **attentes** des publics institutionnels et professionnels
- \* S'inscrire dans une **démarche éthique et déontologique**

### Actions

- \* Initier le **dialogue** entre les professionnels et les institutionnels
- \* Réaliser des **études** de démarche responsable
- \* **Conseiller** sur les bonnes pratiques dans le sens du développement durable
- \* Contribuer à **embellir** et **sécuriser** les espaces de vie

Faciliter la mise sur le marché des produits de biocontrôle : une nécessité.

### Le marché du jardin amateur et professionnel



## L'organisation

Poursuivre la recherche de solutions est indispensable, et c'est pourquoi les entreprises de l'UPJ continuent d'investir dans le développement de nouveaux produits.

### Guillaume Roth, Président de l'UPJ

Guillaume Roth a été réélu Président de l'UPJ le 22 juin 2017 lors de l'Assemblée générale de l'association. Âgé de 48 ans et de formation supérieure agronomique, il a fait l'ensemble de sa carrière dans la filière jardin, en évoluant régulièrement au sein de son entreprise.

Depuis plus de 20 ans chez Scotts France SAS où il a occupé différentes fonctions (marketing, vente, logistique), il intègre en 2011 la Direction Générale France puis devient en 2013 Vice-Président, Directeur Général Europe de l'Ouest (France, Benelux, Europe du Sud).



### Nicolas Marquet, Directeur Général de l'UPJ

Ingénieur agronome, spécialisé en Protection des Plantes et diplômé de l'ENSAIA de Nancy, Nicolas Marquet a passé 16 ans au sein de l'UIPP, d'abord en tant que Responsable environnement puis au sein du département des Relations extérieures, de la communication et de la qualité, dont il a été directeur.

Il dirige l'UPJ depuis le 1er juillet 2017 et défend un entretien des espaces publics et des jardins dans un strict respect de la santé et de l'environnement.



L'UPJ s'appuie sur un conseil d'administration composé de 9 membres qui fixe les grandes orientations et la stratégie de l'interprofession.

Des groupes de travail couvrent l'ensemble de ses domaines d'activités :

- \* Phytos jardins
- \* Phytos espaces publics
- \* Matières fertilisantes et supports de culture
- \* Biocides

Plus de 50 personnes des sociétés adhérentes se mobilisent pour faire avancer la filière sur chacun de ces domaines.

## LES INITIATIVES UPJ

### La Clinique des Plantes

Encourager la pratique d'un jardinage responsable et promouvoir cette passion auprès du plus grand nombre.

Afin d'aider le jardinier amateur au quotidien, l'UPJ a créé le concept de Clinique des Plantes. Il s'agit d'un ensemble d'outils et de services à destination des jardiniers.



« Traiter c'est pas automatique, tout commence par un diagnostic », telle est la devise de la Clinique des Plantes.

Tous les problèmes rencontrés par les jardiniers ne nécessitent pas l'utilisation d'un produit de protection des plantes, au contraire ! Dans 40% des cas, il s'agit d'un problème d'arrosage : trop d'eau ou pas assez.

Depuis 2013, la Clinique des Plantes propose un outil de diagnostic en ligne, gratuit et accessible à tous, et disponible sur [www.cliniquedesplantes.fr](http://www.cliniquedesplantes.fr).

Un outil également disponible depuis 2017 sous forme d'application pour smartphones. On y trouve des conseils de bonnes pratiques, des recommandations concernant la gestion des plantes, ainsi que des fiches sur le jardinage et des vidéos.

Des médecins des plantes sont à la disposition des jardiniers-internautes et proposent de répondre à toutes leurs questions ; il suffit de compléter un formulaire et d'envoyer une photo pour procéder à une « consultation en ligne ».



## Marque, référentiels et mention

La marque **Produit Naturel** 

Bien nourrir une plante, c'est essentiel.

Depuis de nombreuses années, l'UPJ propose la marque collective « Produit Naturel® ». Ce repère, élaboré en concertation avec les pouvoirs publics, est contrôlé par un organisme indépendant (Bureau Veritas Certification).

Son but est de permettre aux jardiniers amateurs d'identifier facilement les produits 100 % naturel. Cette marque concerne les engrais, les supports de culture, les amendements organiques et les produits de paillage.



### Les référentiels I-301 et I-303 : signes extérieurs de qualité intérieure

L'UPJ et Bureau Veritas Certification France ont établi les premières certifications françaises portant sur les supports de culture (Référentiel I-301) et les composts verts (Référentiel I-303).

Il s'agit d'une démarche volontaire qui valorise l'engagement des entreprises et permet d'utiliser la référence à la certification et le logo Qualité-France.



### La mention EAJ

Forts du principe que les jardiniers amateurs ne sont pas des professionnels, nos entreprises en partenariat avec les pouvoirs publics ont mis en place cette mention spécifique à apposer sur les produits spécialement conçus pour eux. Ainsi, seuls les produits portant la mention « Emploi Autorisé dans les Jardins » (EAJ) peuvent être utilisés par les jardiniers amateurs.



## Publications

### Des guides à destination des gestionnaires d'espaces publics



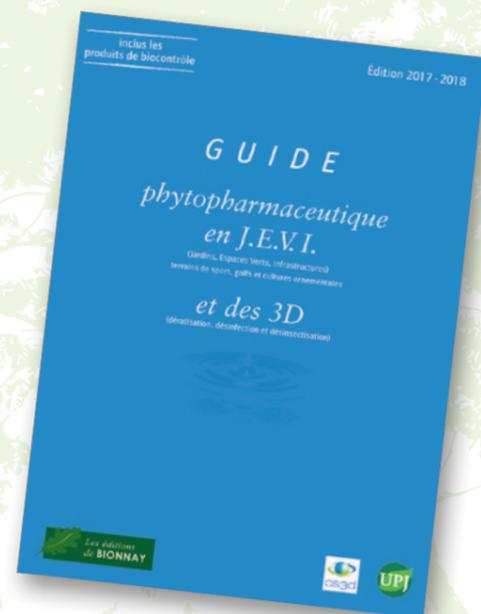
#### Le Guide réglementaire et de bonnes pratiques d'entretien

Ce guide permet de répondre à toutes les interrogations que les gestionnaires d'espaces publics se posent suite à l'interdiction de nombreux produits phytopharmaceutiques dans certains lieux depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Un tableau récapitulatif permet d'un coup d'œil de déterminer si le traitement envisagé est toujours possible suite aux nouvelles interdictions.

#### Guide phytopharmaceutique en JEVI et des 3D

Outil indispensable aux professionnels du secteur JEVI (Jardins, Espaces Verts, Infrastructures), ce guide présente la liste des produits autorisés et commercialisés en France ainsi qu'un point sur l'actualité réglementaire fourni par l'UPJ.



## Publications

### Des guides de bonne utilisation des produits biocides

Contrôler les nuisibles (rongeurs, insectes) est primordial car ils peuvent causer d'importants problèmes de santé publique.

#### ✳ POUR LES PARTICULIERS



#### ✳ POUR LES PROFESSIONNELS



Tous ces documents sont disponibles en téléchargement ou sur commande auprès de l'UPJ.

## Charte de l'UPJ

### Pour une approche responsable de l'entretien des plantes par les jardiniers amateurs et les professionnels des espaces publics

Avec cette Charte, les adhérents de l'UPJ témoignent de leur volonté de proposer, dans le respect de la réglementation en vigueur, les meilleurs produits et conseils aux jardiniers amateurs et professionnels.

Cette dynamique collective s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée de l'entretien des végétaux. En signant cette Charte, les adhérents de l'UPJ, experts des jardins et espaces publics, s'engagent à :

#### \* ARTICLE I : PASSION

Encourager la pratique du jardinage et promouvoir cette passion auprès du plus grand nombre.

#### \* ARTICLE II : SIMPLICITÉ / EFFICACITÉ

Proposer aux jardiniers amateurs et professionnels les moyens d'entretenir simplement et efficacement les jardins, espaces verts et autres espaces publics.

#### \* ARTICLE III : RESPECT

Accompagner et favoriser une utilisation raisonnée et responsable des produits d'entretien des jardins et espaces publics dans le meilleur respect de l'Homme et de la Nature.

#### \* ARTICLE IV : TRANSPARENCE

Fournir les meilleures informations pour que les jardiniers amateurs et professionnels entretiennent les végétaux en toute sécurité. Utiliser la publicité de manière responsable pour vendre à bon escient et promouvoir les bonnes pratiques.

#### \* ARTICLE V : SENSIBILISATION

Sensibiliser et informer les professionnels de la distribution et les gestionnaires des espaces publics à la bonne utilisation des produits d'entretien des végétaux.

#### \* ARTICLE VI : PÉDAGOGIE

Conseiller et former les jardiniers amateurs et professionnels pour la mise en œuvre des bonnes pratiques d'utilisation par des actions pédagogiques et d'informations comme la « Clinique des Plantes® ».

#### \* ARTICLE VII : RÉGLEMENTATION

Respecter strictement la réglementation et travailler en concertation avec les instances officielles et des partenaires français et européens sur son évolution.

#### \* ARTICLE VIII : ÉTUDES

Comprendre et répondre aux besoins et attentes des jardiniers amateurs et professionnels par la réalisation d'enquêtes et études régulières.

#### \* ARTICLE IX : RECHERCHE

Investir dans la recherche et le développement pour mettre au point des produits et des utilisations toujours plus fiables et efficaces dans le respect d'un développement durable.

#### \* ARTICLE X : PROGRÈS

S'inscrire dans une démarche de progrès permanent pour que les produits d'entretien des jardins et des espaces publics contribuent toujours davantage à la sécurité et à l'embellissement du cadre de vie.

## LE JARDIN en quelques chiffres

### Le jardin amateur en France

- \* 7 foyers français sur 10 possèdent un jardin ou une terrasse soit 19,6 millions de ménages
- \* 15 millions de pelouses
- \* Une surface totale de plus d'un million d'hectares pour l'ensemble des jardins (environ 2 % de la surface de la France)
- \* Plus de 500 produits sous la marque 



### L'entretien professionnel des espaces publics en France

- \* 35 000 communes qui gèrent les voiries, trottoirs, parcs municipaux, cimetières, terrains de sport, etc.
- \* 30 000 hectares par an de gazon désherbé par les collectivités locales
- \* 62 000 km de voies ferrées à entretenir
- \* Plus de 9 100 km d'autoroutes

## CONTACT PRESSE

A+ Conseils  
Claire-Anne Brulé  
Christelle Alamichel  
[upj@aplusconseils.com](mailto:upj@aplusconseils.com)  
01 44 18 65 57

[www.upj.fr](http://www.upj.fr)  
[www.cliniquedesplantes.fr](http://www.cliniquedesplantes.fr)

 @UPJUnionJardin  
@cliniqueUPJ



UNION des entreprises  
pour la PROTECTION  
des JARDINS et  
des ESPACES PUBLICS

